TARIF DES COMMISSIONS

VENTES:

◆ De 0 à 98 750 €: 3 950 €

Au-delà de 98 950 €:
 4,00 % du net vendeur.

LOCATION:

Baux d'habitation:

Commission Commission part locataire: part bailleur :

♦ Honoraires négociation
50 €

Frais visite, constitution du dossier, rédaction du bail 175 €*

(* dans la limite de 8€ / m²)

♦ Etat des Lieux $2.50€ / m^2$ $2.50€ / m^2$

Baux commerciaux:

1000€ TTC supporté uniquement par le locataire.

CES PRIX S'ENTENDENT T.V.A. (20.00%) COMPRISE